

Notice d'emploi et d'installation VRT 50

Thermostat d'ambiance

FR; BEFR

0020030716_00 FR; BEFR 03 2006

N.V. Vaillant S.A.
Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00
Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be

Vaillant Sarl
"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ www.vaillant.fr

Remarques relatives à la documentation

Les indications suivantes vous guideront à travers l'ensemble de la documentation.

D'autres documents sont valables en complément de cette notice d'emploi et d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect des présentes instructions.

Conservation des documents

Remettez la présente notice d'emploi et d'installation à l'utilisateur. Celui-ci se charge de sa conservation pour qu'elle puisse être consultée si besoin est.

Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



Remarque !

Informations et remarques utiles !

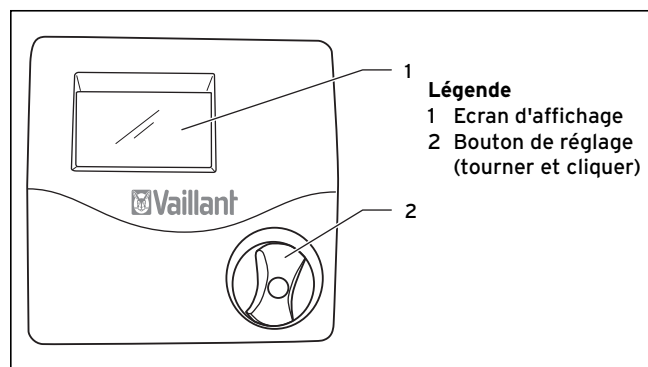
- Ce symbole indique une opération nécessaire

Sécurité

Le thermostat d'ambiance doit être installé par un installateur sanitaire agréé. Ce dernier est responsable du respect des normes et directives en vigueur.

Notice d'emploi

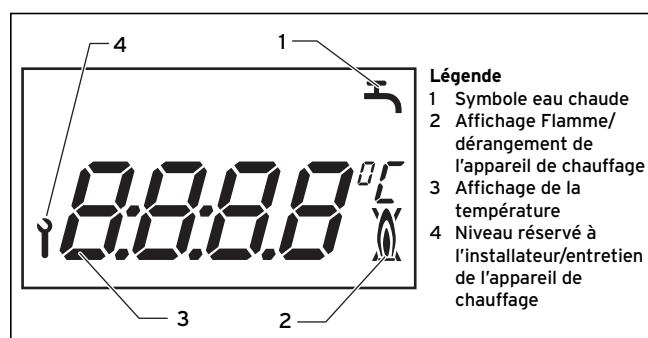
1 Vue d'ensemble



Légende

- 1 Ecran d'affichage
- 2 Bouton de réglage (tourner et cliquer)

Fig. 1.1 Vue d'ensemble de l'appareil



Légende

- 1 Symbole eau chaude
- 2 Affichage Flamme/dérangement de l'appareil de chauffage
- 3 Affichage de la température
- 4 Niveau réservé à l'installateur/entretien de l'appareil de chauffage

Fig. 1.2 Vue d'ensemble de l'écran

2 Description de l'appareil

Le VRT 50 est un thermostat d'ambiance pour le chauffage qui se branche sur les appareils de chauffage Vaillant équipés d'un eBUS.

Le VRT 50 permet également d'activer ou de désactiver la fonction de démarrage à chaud de l'appareil de chauffage.



Le VRT 50 permet de définir la température ambiante de consigne pour le chauffage.


De plus, le thermostat indique les demandes de chaleur pour l'eau chaude ainsi que le fonctionnement ou un éventuel message de dérangement/d'entretien de l'appareil de chauffage.

3 Utilisation

Le principe d'utilisation repose sur un bouton de réglage (concept d'utilisation Vaillant « Tourner et cliquer »).

L'affichage de base indique la température ambiante actuelle. En cas de demande d'eau chaude ou lorsque la fonction de démarrage à chaud est activée, le symbole d'eau chaude s'affiche.

Lorsque l'appareil de chauffage fonctionne, le symbole « Flamme »  apparaît sur l'écran. En cas de dérangement au niveau de l'appareil de chauffage, le symbole « Dérangement appareil de chauffage »  s'affiche.

Lorsque le symbole de la clé à vis  clignote, il est nécessaire de procéder à l'entretien de l'appareil de chauffage.

3.1 Réglage de la température ambiante de consigne

La température ambiante actuelle s'affiche sur l'écran.

- Tournez le bouton de réglage (à partir de l'écran de base).

L'affichage de la température réelle s'éteint, la température ambiante de consigne réglée apparaît et clignote.

- En tournant le bouton de réglage, vous pouvez immédiatement régler la valeur de consigne ambiante (au bout d'1 seconde env.) sur la valeur souhaitée.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

3.2 Activation de la fonction de démarrage à chaud

Le VRT 50 permet d'activer ou de désactiver la fonction de démarrage à chaud de l'appareil de chauffage.

Cette fonction est par exemple utile en cas d'absence prolongée, afin d'éviter toute consommation d'énergie superflue.



Remarque !

Pour utiliser cette fonction, il est nécessaire d'activer la fonction de démarrage à chaud sur l'appareil de chauffage. Vous trouverez de plus amples informations dans la notice d'emploi de l'appareil de chauffage.

- Appuyez sur le bouton de réglage et tournez-le (après 1 seconde environ) pour activer la fonction de démarrage à chaud.

- Appuyez à nouveau sur le bouton de réglage et tournez-le (après 1 seconde environ) pour désactiver la fonction de démarrage à chaud.

4 Garantie constructeur

Voir feuille supplémentaire n° 0020029010.

5 Recyclage et mise au rebut

Le thermostat d'ambiance, tout comme ses accessoires, ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères.

Veillez à ce que l'appareil usagé et les accessoires installés soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Notice d'installation

6 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement

Le montage, le raccordement électrique, les réglages de l'appareil ainsi que la première mise en fonctionnement ne doivent être effectués que par un installateur agréé !

6.1 Marquage CE

Le marquage CE indique que le thermostat d'ambiance VRT 50 en liaison avec les appareils de chauffage Vaillant est conforme aux exigences élémentaires de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE) et de la directive sur les appareils à basse tension (directive 73/23/CEE).

6.2 Utilisation conforme de l'appareil

Le thermostat d'ambiance VRT 50 est construit selon l'état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut représenter un danger pour la vie ou la santé physique de l'utilisateur et/ou de tiers ; elle peut également provoquer des dommages sur les appareils ou sur d'autres biens.

Le thermostat d'ambiance VRT 50 a été conçu pour commander une installation de chauffage en fonction de la pièce avec un appareil de chauffage Vaillant équipé d'une interface eBUS.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume l'entière responsabilité.

Une utilisation conforme implique aussi que la notice d'emploi et d'installation soit respectée.

7 Consignes et prescriptions de sécurité

L'appareil doit être installé par un installateur agréé. Le respect des normes et prescriptions en vigueur lui incombe.

Nous déclinons toute responsabilité pour tous dommages liés au non respect de la présente notice.

France

Nos régulations répondent aux exigences énoncées dans les directives et normes applicables.

Belgique

- toutes les prescriptions ARAB ; AREI
- garantie constructeur

Pour le câblage, utilisez des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.

- Section minimale des câbles : 0,75 mm²

Les longueurs de câble suivantes ne doivent pas être dépassées :

- lignes bus : 300 m

Les câbles de raccordement de 230 V et les lignes bus doivent être posés séparément lorsque leur longueur est supérieure à 10 m.

Le thermostat doit uniquement être installé dans des locaux secs.

8 Montage

8.1 Lieu de montage

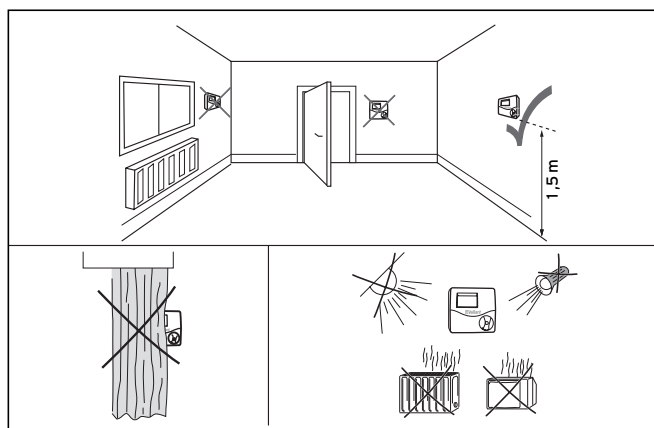


Fig. 8.1 Choix du lieu de montage

8.2 Montage du thermostat d'ambiance

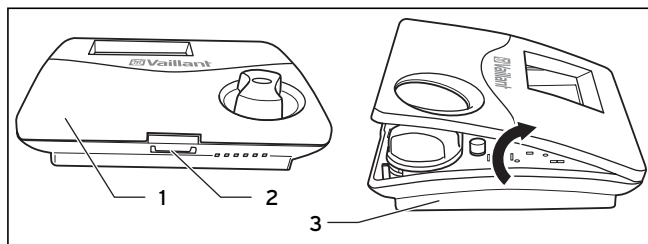


Fig. 8.2 Ouverture du thermostat d'ambiance

L'appareil est raccordé à l'appareil de chauffage au moyen d'une ligne bus à 2 brins (eBus).

- Pour ouvrir le thermostat d'ambiance, détachez le crochet de verrouillage sur le côté inférieur (2), rabattez le couvercle du boîtier (1) vers le haut et retirez ce dernier du socle du boîtier (3).

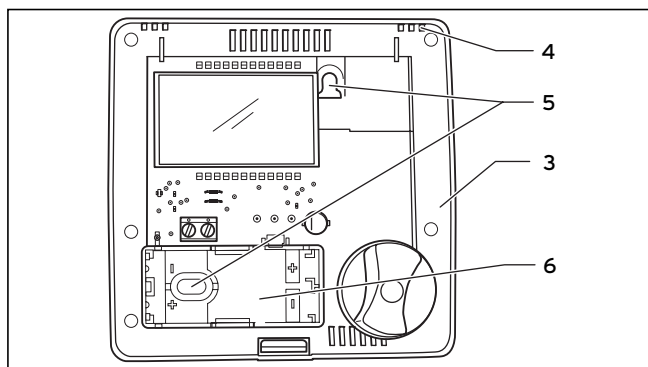


Fig. 8.3 Montage du thermostat d'ambiance

- Percez deux trous de fixation (5) de 6 mm de diamètre puis insérez les chevilles fournies.
- Passez le câble de connexion à travers le passe-câbles (6).
- Fixez le socle du boîtier (3) au mur à l'aide des deux vis fournies.
- Branchez le câble de connexion conformément au chap. 10.
- Fermez le boîtier en installant l'arête supérieure du couvercle dans le crochet de verrouillage (4) du socle du boîtier, en le rabattant vers le bas et en appuyant jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible dans le socle du boîtier.

9 Installation électrique

Seul un installateur qualifié et agréé est habilité à effectuer les branchements électriques.

9.1 Branchement du thermostat d'ambiance

La communication vers l'appareil de chauffage s'effectue au moyen d'une ligne bus à 2 brins (eBUS). Tous les connecteurs de raccordement du eBUS sont conçus de manière à pouvoir câbler au minimum 2 x 0,75 mm² (recommandé) par borne de raccordement. Il est ainsi possible

d'inverser les câbles sans pour autant perturber la communication (voir fig. 9.1). Observez également les indications de la notice de l'appareil de chauffage.

Remarque !

- Lors du fonctionnement du VRT 50, il est nécessaire d'établir un pont au niveau de l'appareil de chauffage entre les bornes de raccordement 3 et 4.
- Parallèlement au VRT 50, aucun autre appareil de régulation eBUS ne peut être raccordé à l'appareil de chauffage.

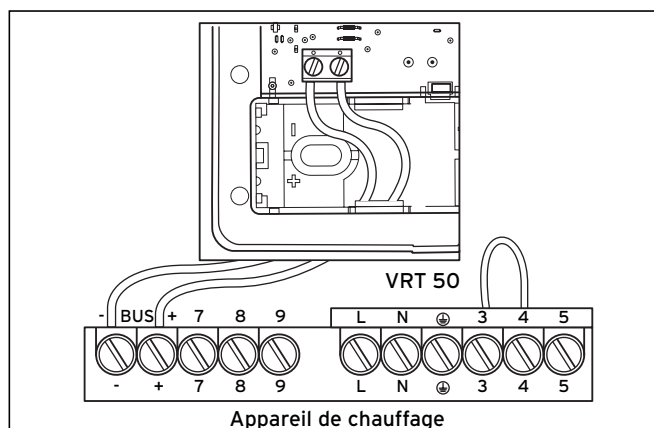


Fig. 9.1 Raccordement électrique

10 Mise en fonctionnement

Pour la mise en fonctionnement, aucun réglage supplémentaire n'est nécessaire. L'installateur a également la possibilité d'adapter le thermostat d'ambiance à l'environnement ou au comportement de l'utilisateur.

10.1 Niveau réservé à l'installateur

Appuyez sur le bouton de réglage pendant 10 secondes environ pour parvenir à ce niveau.

Le symbole de la clé à vis Υ apparaît à l'écran.

- Appuyez sur le bouton de réglage pour passer au paramètre suivant.

Il est possible de régler les paramètres suivants :

Paramètre 1 : réglage d'une température minimale pour limiter la plage de réglage vers le bas.

Tournez le bouton de réglage pour régler une température minimale.

Plage de réglage 5 ... 30 °C (réglage d'usine : 5 °C)

Paramètre 2 : commutation régulation deux points/ régulation continue

Tournez le bouton de réglage pour modifier le paramètre.

- 0 = Régulation deux points (réglage usine)
- 1 = Régulation continue

Vous pouvez à tout moment quitter le niveau réservé à l'installateur :

- appuyez sur le bouton de réglage pendant 5 secondes environ

ou

- si le bouton de réglage n'est pas actionné pendant 5 min environ.

L'affichage de base apparaît à nouveau.

10.2 Remise à l'utilisateur

L'utilisateur doit être informé de la manipulation et du fonctionnement de son thermostat d'ambiance.

- Remettez-lui toutes les notices et documents de l'appareil afin qu'il les conserve soigneusement.
- Parcourez avec lui la notice d'utilisation et répondez à ses questions le cas échéant.
- Attirez notamment son attention sur les consignes de sécurité qu'il doit impérativement respecter.

11 Caractéristiques techniques

Désignation	Unité	Valeur
Tension de fonctionnement U_{max}	V	24
Température ambiante maximale autorisée	°C	50
Consommation de courant	mA	17
Section minimale des câbles de connexion	mm ²	0,75
Protection électrique		IP 20
Classe de protection pour appareil de régulation		III
Dimensions		
Hauteur	mm	97
Largeur	mm	97
Profondeur	mm	27

Tabl. 11.1 Caractéristiques techniques

12 Service après-vente

Belgique

Vaillant SA-NV

Rue Golden Hopestraat 15

1620 Drogenbos

Tél. : 02 / 334 93 52